



1. Identification

Identificateur de produit

Identité du produit

Ammonium Sulfate, liquid (CHE-5040S)

Autres moyens d'identification;

Sulfate d'ammonium liquide

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Traitement municipal et industriel de l'eau et des eaux usées pour la désinfection comme source d'ammoniac dans la chloramination. Contrôle des sous-produits de désinfection.

Restrictions d'utilisation : Non disponible.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Chemtrade Logistics Inc. (Canada)
155 Gordon Baker Road Suite 300
Toronto, Ontario M2H 3N5
416-496-5856

Chemtrade Logistics Inc. (US)
90 East Halsey Road, Suite 200
Parsippany, NJ 07054
(800) 228- 8558

Secours

Téléphone No

Numéro de Chemtrade en cas d'urgence : (866) 416-4404 (États-Unis et Canada)
CHEMTREC +1-800-424-9300

Pour une urgence chimique, un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident, appeler CHEMTREC - jour et nuit

Service clientèle:

Pour des renseignements sur la FDS: (416) 496-5856
www.chemtradelogistics.com

2. Identification des dangers du produit

Cette FDS est alignée sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et sur le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Classification de la substance ou du mélange

Pas de catégories applicables.



Éléments d'étiquetage

Attention

Pas de catégories applicables.

[Prévention] :

Pas de déclarations de prévention

[Réponse] :

P302+312 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

[Stockage] :

Pas de déclarations de stockage

[Disposition] :

Pas de déclarations d'élimination

Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

Ne contient pas de composant(s) répondant à une « définition » de substance perfluoroalkylée et polyfluoroalkylée (PFAS) selon la liste des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Sulfate d'ammonium Numéro CAS: 7783-20-2 Synonymes : Aucune information disponible	30 - 60	Non Classé	Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact de composition sont retenus en tant que secret commercial au sens de la norme de communication des dangers de l'OSHA [29 CFR 1910.1200].

Section 4. Premiers secours**Description des premiers secours**

Généralités	En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Yeux	Irriguer abondamment avec de l'eau propre pendant au moins 30 minutes, en tenant les paupières écartées et consulter un médecin. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
Peau	Enlevez les vêtements contaminés. Lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utilisez un nettoyant pour la peau reconnu. Tremper la zone touchée avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.
Ingestion	En cas d'ingestion, obtenez des soins médicaux immédiats. Restez au repos. Ne pas provoquer de vomissements.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	
Résumé	ACGIH - TLV: NOT ESTABLISHED yeux Contact CAUSES yeux IRRITATION. CONTACT MAY CAUSE yeux BURNS, CORNEAL DAMAGE, AND LOSS OF VISION peau Contact CAUSES peau IRRITATION Ingestion MAY CAUSE DIGESTIVE TRACT IRRITATION AND DAMAGE Inhalation vapourS OR MIST MAY BE IRRITATING TO RESPIRATORY TRACT. Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin. Voir la section 2 pour plus de détails.
Effets chroniques	Symptômes chroniques : Pas disponible, aucun connu

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

Moyen d'extinction recommandés: Pulvérisation d'eau, produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau ou un gros jet d'eau. L'utilisation d'un gros jet d'eau peut propager le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne doivent pas être fabriqués.

Conseils aux pompiers

Comme pour tous les incendies, portez une pression positive, un appareil respiratoire autonome (APRA) avec une pièce complète et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Portez des APRA pendant le nettoyage immédiatement après l'incendie. Ne pas fumées.

Risque **d'incendie** : Non considéré comme inflammable, mais peut brûler à des températures élevées. **Risque d'explosion** : Le produit n'est pas explosif.

Instructions de lutte contre les incendies : N'entrez pas dans la zone d'incendie sans équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire. Utilisez de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les contenants exposés. **Faites preuve de prudence lorsque vous combattez un incendie chimique.**

Produits de combustion dangereux : Forme de l'ammoniac, du dioxyde de soufre et/ou du trioxyde de soufre à des températures supérieures à 235 °C (455 °F) **Les réactions dangereuses** ne se produiront pas dans des conditions normales.

Autres renseignements : Ne laissez pas le ruissellement de la lutte contre les incendies pénétrer dans les drains ou les cours d'eau.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Mesures générales : Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne touchez pas ou ne marchez pas à travers les matériaux déversés. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Fournir une ventilation adéquate. Portez un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Voir la section 8. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Éviter la libération dans l'environnement.

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection personnelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

À son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide d'un personnel qualifié dès que les conditions le permettent.

Aérer la zone.

Méthodes de nettoyage : Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Transférer les matières déversées dans un conteneur approprié pour les éliminer. Contactez les autorités compétentes après un déversement.

Pour l'isolation : Confiner tout déversement avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau. Comme mesure de précaution immédiate, isoler la zone de déversement ou de fuite dans toutes les directions. Ventiler la zone.

Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les conteneurs avec précaution pour éviter les dommages et les déversements.

Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Les contenants qui sont ouverts doivent être correctement remis en état et maintenus à la verticale pour éviter les fuites. Gardez le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir/conserver à l'écart de la lumière directe du soleil, des températures extrêmement élevées ou basses et des matériaux incompatibles.

Se conformer à la réglementation applicable.

Matières incompatibles : Acides forts, bases solides, oxydants forts, nitrites

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Traitement municipal et industriel de l'eau et des eaux usées pour la désinfection comme source d'ammoniac dans la chloramination. Contrôle des sous-produits de désinfection.

Restrictions d'utilisation : Non disponible.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
7783-20-2	Sulfate d'ammonium	ACGIH	Aucune limite établie
		OSHA	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère déficiente en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, portez une protection respiratoire approuvée.

Yeux

Lunettes de protection contre les agents chimiques ou lunettes de sécurité.

Peau

Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques. Évitez le contact avec la peau. Portez des gants de protection. Portez des vêtements de protection appropriés.

Matériaux pour vêtements de protection: Matériaux et tissus résistants aux produits chimiques.

Contrôles d'ingénierie

Contrôles de l'exposition Contrôles techniques appropriés : Des fontaines d'urgence pour les douches oculaires et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. S'assurer que toutes les réglementations nationales et locales sont respectées.

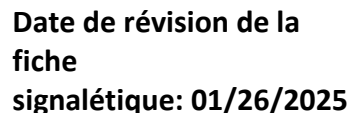
Autres pratiques de travail Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Porter l'équipement de protection individuelle approprié. Gants, vêtements de protection et lunettes de sécurité résistants aux produits chimiques compatibles avec les produits chimiques. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs. Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails). Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. L'avez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	Couleur claire, jaune à ambre
Odeur	pas d'odeur
Seuil olfactif	Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	-12 °C (10.4 °F)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Nest pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : Aucune information disponible Limite supérieure d'explosivité: Aucune information disponible
Point d'éclair	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune information disponible
Température de dégradation (°C)	Aucune information disponible
pH	3
Viscosité (cSt)	Aucune information disponible
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble dans l'eau.
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Tension de vapeur (Pa)	Aucune information disponible



Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Sulfate d'ammonium - (7783-20-2)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
7783-20-2	Sulfate d'ammonium	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles :

Aucune information disponible

Symptômes et effets, aigus et différés :

ACGIH - TLV: NOT ESTABLISHED

yeux Contact CAUSES yeux IRRITATION. CONTACT MAY CAUSE yeux BURNS, CORNEAL DAMAGE, AND LOSS OF VISION

peau Contact CAUSES peau IRRITATION



Ingestion MAY CAUSE DIGESTIVE TRACT IRRITATION AND DAMAGE
Inhalation vapourS OR MIST MAY BE IRRITATING TO RESPIRATORY TRACT.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Peau Peut-être nocif par contact cutané.

Effets chroniques **Symptômes chroniques :** Pas disponible, aucun connu

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Sulfate d'ammonium - (7783-20-2)	53.00, Oncorhynchus mykiss	169.00, Daphnia magna	Pas de données disponibles

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, fédérales, provinciales, territoriales et internationales.

Écologie - Déchets : Évitez les rejets dans l'environnement. Ce matériau est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir à l'écart des égouts et des cours d'eau.

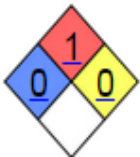
Informations Supplémentaires : Le contenant peut rester dangereux lorsqu'il est vide. Continuez à observer toutes les précautions.

Section 14. Informations relatives au transport

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
Numéro ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport	Classe: Non applicable Sous-classe: Non applicable	Classe: Non applicable Sous-classe: Non applicable	Classe: Non applicable Sous-classe: Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Dangers pour l'environnement	Polluant marin: Non;		
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune information disponible		

Section 15. Informations réglementaires

Résumé sur les réglementations	La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.
Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA):	Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.
Classement NFPA	
Santé (bleu) :0	
Feu (rouge) :1	
Réactivité (jaune) :0	
Spécial (blanc) :--	

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Sulfate d'ammonium
 Acide citrique
 eau

Liste extérieure des substances (LES) :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Section 16. Autres informations**Date de révision de la** 01/26/2025**fiche signalétique****Numéro de fiche** 6.0**signalétique**

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

N'est pas applicable

Avertissement : Les informations présentées ici sont fournies à titre de guide à ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être utilisées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final décide de la pertinence des procédures de sécurité utilisées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin du document